



LES REGLES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

Bénédicte GLASSER - Gestionnaire de DPR
Djemila BENCHERIF - Juriste

Public concerné

Gestionnaires routiers. Chefs de centre d'exploitation et leurs représentants. Responsables des affaires domaniales et juridiques.

Objectifs

- Appréhender les notions juridiques fondamentales (différenciation des pouvoirs de police/ composition et consistance des domaines publics etc.)
- Identifier les droits et les obligations du propriétaire et gestionnaire du domaine public routier.
- Appréhender les procédures administratives de gestion du domaine public routier (occupations légales et illégales du domaine public ; arrêté de circulation ; permission de voirie etc...)

Méthode pédagogique

Formation-action avec des séquences pédagogiques alternant : exposés théoriques, animations, vidéos, études de cas, échanges sur les différentes expériences vécues par l'animateur et les participants. Remise d'un support de synthèse et QCM final pour s'assurer que les notions sont correctement assimilées.

Contenu du programme prévisionnel – 2 jours

1er jour

Les fondamentaux

Définition du domaine public

Distinction du domaine public/domaine privé.
Classement / déclassement

Classement / déclassement

Les grands principes :

- Inaliénabilité
- Imprescriptibilité
- Protection
- Occupation

Les différents types de domaine public :

- Le domaine public naturel
- Le domaine public artificiel

Consistance du domaine public routier

Les différents domaines routiers, gestionnaires, Fondamentaux, délimitation du DPR : Consistance / accessoires / dépendances et Alignement

Gestion du domaine public routier

Les autorités et les pouvoirs de police

Distinction police judiciaire/police administrative
Distinction police de la circulation et de la conservation

2e jour

Gestion du domaine public routier (suite)

Les occupations du domaine public routier :

Modalités et principes d'occupation

Règlement de voirie
Coordination des travaux
Qui peut occuper le Domaine Public ?
Nature des occupations (Tranchées, Accès, Tranchées, Stationnement,)
Caractéristiques d'une autorisation d'occupation (arrêtés, conventions)
Redevances d'occupation
Droits et obligations des occupants pendant et à la fin de l'occupation

La protection du domaine public routier

Le rôle du gestionnaire, du juge, du maire
Les atteintes au domaine public routier (les dégâts et les occupations illégales)
Les contraventions de voirie routière
Le régime contentieux de la domanialité publique (compétence du juge administratif/compétence du juge judiciaire)

Le cas particulier de l'affichage publicitaire sur le domaine public routier